

PROGRAMME DE FORMATION

Middle Office : les fondamentaux du conseil patrimonial

Cette formation vise à présenter et expliquer les bases et grandes règles applicables des principaux thèmes de la gestion de patrimoine (civil, fiscal, investissements). Vous disposerez ainsi des premières armes nécessaires pour poser les bonnes questions à vos clients et pour éventuellement détecter certaines incohérences patrimoniales.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 jours
Type / Prix:	1500 €
Prérequis:	• Connaissances de base en fiscalité du patrimoine, • Avoir une pratique du conseil patrimonial.
Objectifs:	• Acquérir ou mettre à jour des connaissances indispensables, • Être efficace dans le suivi des dossiers clients, • Avoir les bons réflexes face aux besoins des clients.

Le droit de la famille

- Maîtriser les règles générales des régimes matrimoniaux, du PACS et du concubinage afin de pouvoir déterminer toutes les conséquences patrimoniales notamment quant aux régimes des biens détenus par les clients.
- Connaître les différents types de libéralités (donation et legs) afin de pouvoir en appréhender les impacts notamment sur les successions.
- Découvrir comment se déroule une succession pour ensuite savoir définir qui est héritier et quels sont les droits de chacun et notamment du conjoint survivant.
- Connaître les grands principes des régimes d'incapacités civiles afin de déterminer les actes pouvant ou non être réalisés par ses clients.
- Apprendre les fondements du démembrement de propriété afin de pouvoir détecter les éventuelles incohérences du patrimoine des clients.

La fiscalité : Impôt sur le revenu, IFI

Contenu pédagogique:

- Maîtriser les grands principes afin de pouvoir comprendre le prélèvement à la source, déterminer la base taxable en connaissant les différentes étapes de calcul et les principales exonérations, réductions et crédits d'impôt.
 - L'IR (les principes, les types de revenus et leurs règles spécifiques, les réductions et crédits d'impôts + digressions sur la défiscalisation, la location meublée et les plus-values des particuliers (mobiliers et immobiliers))
 - L'IFI (les grands principes, les principales réductions et exonérations)

L'assurance-vie

- Maîtriser les grands principes de l'assurance-vie afin de discerner les éventuelles incohérences quant au mode de souscription ou la rédaction de la clause bénéficiaire des contrats.
- Connaître les critères nécessaires pour la détermination de la fiscalité applicable aux contrats d'assurance-vie, tant en cas de vie qu'en cas de décès, afin de disposer de l'intégralité des informations importantes.

Les sociétés

- Distinguer les différents cadres juridiques (entreprise ou société) permettant aux professionnels d'exercer leurs activités.
 - Différentes formes de sociétés (personnes et capitaux),
 - Fiscalité IR et IS des sociétés,
 - L'utilisation de la société civile.

Heures réglementaires:

CGPI : Immobilier : 7 heures | IAS/DDA : 14 heures

Notaires : 14 heures - N° d'homologation CSN : 201900776

Experts-comptables : 14 heures

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Collaborateurs et assistants des professionnels de la gestion de patrimoine.

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

